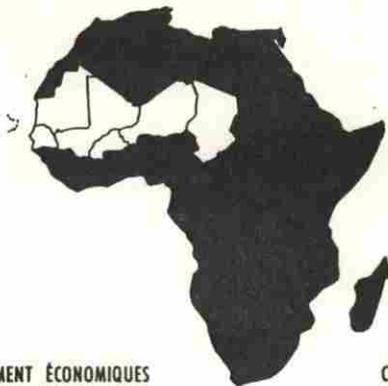


00712



OCDE/OECD

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

CILSS

COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL

CLUB DU SAHEL

SAHEL D(85)279
Novembre 1985
Or. Fr.

DIFFUSION GENERALE

ANALYSES DES CONDITIONS DE L'ELEVAGE
ET
PROPOSITIONS
DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES

République du NIGER

Résumé et recommandations

ANALYSES DES CONDITIONS DE L'ELEVAGE
ET
PROPOSITIONS
DE POLITIQUES ET DE PROGRAMMES



République du NIGER

Résumé et recommandations

Etude préparée pour les Secrétariats
du CLUB DU SAHEL et du CILSS

par le

CENTRE DES RECHERCHES AGROBIOLOGIQUES (CABO)

avec la participation des consultants

H. Breman
A. Bonfiglioli
J.H. Eriksen
J.J.H.M. Ketelaars
K. Sawadogo
N. Traoré

TABLE DES MATIERES

I.	Situation actuelle de l'élevage.....	3
II.	Aménagement des ressources naturelles.....	6
III.	Intensification de l'agriculture.....	9
IV.	Intensification de l'élevage.....	11
V.	Actions et programmes d'appui.....	16
VI.	Restructuration de l'aide à l'élevage.....	17

I. L'ELEVAGE NIGERIEEN : SITUATION ACTUELLE

I-1 La situation difficile de l'élevage nigérien, qui entraîne l'insécurité des éleveurs en général et des éleveurs pastoraux en particulier, a conduit le Président du Conseil Militaire Suprême, Chef de l'Etat, à décider l'organisation d'un débat national sur l'élevage (Tahoua, avril 1985). C'est la même préoccupation qui ont poussé le Club du Sahel et le CILSS à mettre sur pied une équipe pluridisciplinaire, chargée d'analyser la question.

Les réflexions de cette équipe, qui a séjourné au Niger du 2 au 26 avril 1985, sont condensées dans le présent rapport, qui examine d'une part les ressources naturelles et les conditions de leur exploitation, d'autre part les ressources animales, y compris l'aspect sanitaire et le contexte socio-économique de l'élevage.

Les conclusions sur la situation de l'élevage sont suivies de propositions concernant les éléments d'une stratégie et d'une politique de l'élevage, accompagnées de recommandations pour leur mise en oeuvre.

Ces propositions sont conformes aux directives du "Plan d'Action de Tahoua", qui constitue la stratégie nationale pour le développement de l'élevage. En raison de la nature des contraintes, un grand nombre de suggestions impliquent des mesures et des changements d'orientation qui débordent le champ d'action des Services de l'Elevage. La nécessité des interventions techniques dépendra avant tout des conditions socio-économiques, et pour l'exécution des interventions techniques, les éleveurs eux-mêmes et des services divers devront jouer les premiers rôles, en collaboration avec les Services de l'Elevage. La nouvelle stratégie demandera ainsi une intervention coordonnée de la part de plusieurs ministères et organismes gouvernementaux.

I-2 Les systèmes pastoraux de production animale, si efficaces dans le passé, se détériorent progressivement avec la sécheresse continue, dont les épisodes aigus et dramatiques de 1972-73 et 1983-84 ont exacerbé les contradictions internes des systèmes pastoraux et accentué celles qui existaient déjà entre l'élevage pastoral et l'agriculture. La forte mortalité des animaux, l'achat massif de bétail par des investisseurs nouveaux, la ruine d'un nombre important d'éleveurs pastoraux, l'exode rural et l'émigration vers d'autres pays, la diminution de la productivité et la réduction de la part de l'élevage dans l'économie nationale, constituent quelques unes des manifestations de cette crise.

I.3 La sécheresse n'est pas la cause primordiale de cette crise de l'élevage, mais elle a accéléré l'action des contraintes principales :

- L'élevage a dépassé les limites d'une exploitation optimale des ressources naturelles, sous l'influence des évolutions sociales et de la croissance démographique.
- L'élevage passe de plus en plus des mains des éleveurs pastoraux traditionnels et très expérimentés aux mains des agriculteurs et des investisseurs.

Il faut rappeler que la stratégie menée jusqu'ici reposait essentiellement sur la protection sanitaire et sur l'hydraulique pastorale, sans aucune action sur la disponibilité des ressources fourragères et sur leur gestion.

I.4 L'analyse des conditions socio-économiques met en évidence une dissolution progressive des anciennes structures de la société pastorale, l'appauvrissement accéléré d'une large couche de cette population, démunie de moyens de production, un déséquilibre de plus en plus marqué dans la répartition et l'exploitation des ressources pastorales (espace et bétail), une législation et un système fonciers inadaptés à la situation. Le déséquilibre entre la croissance économique et la croissance démographique aggrave tous ces phénomènes.

Les sociétés pastorales ont perdu, sous l'action conjuguée de l'évolution historique et de la sécheresse, la force de production, la solidarité familiale et la cohésion interne qui les caractérisaient. Alors qu'un faible pourcentage de gros éleveurs augmente ses effectifs, une fraction de plus en plus nombreuse de pasteurs ne peut vivre qu'en émigrant ou en devenant bergers sur les troupeaux des investisseurs. La non-attribution de l'espace et de sa gestion aux groupes pastoraux et le système actuel d'exploitation des points d'eau, ont enlevé aux éleveurs le contrôle des ressources fourragères, qui sont exploitées en commun par les animaux des pasteurs et par ceux des agriculteurs et des éleveurs absentéistes.

I.5 Le système d'élevage traditionnel s'est montré très efficace. L'effectif du cheptel et la production par tête atteints avant la sécheresse se situaient à des niveaux compatibles avec la disponibilité et la qualité des ressources fourragères.

L'évolution de la disponibilité fourragère comprend les terrains de parcours, le "pâturage aérien", les tiges et les pailles de céréales, les issues comme le son, les fanes de légumineuses et les sous-produits agro-industriels, comme les grains de coton. La source principale d'aliments du bétail est constituée, pour les trois quarts, par les herbages naturels et la strate ligneuse.

La majeure partie de ce fourrage est de qualité médiocre, notamment en saison sèche. Ce ne sont que les ligneux et une fraction restreinte des sous-produits agricoles qui constituent un fourrage relativement riche à cette époque.

L'évolution de la situation fourragère permet de conclure que le cheptel national ne doit pas dépasser les effectifs de 1983, soit 4.8×10^6 UBT. L'effectif des bovins se rapprochait fortement cette année-là de l'idéal recommandé (60 % d'un troupeau mixte) pour une exploitation équilibrée des ressources, y compris les fourrages ligneux.

L'analyse zootechnique s'est intéressée surtout aux facteurs qui influencent la productivité, notamment le potentiel génétique, la santé, la nutrition et la gestion du troupeau. On peut en conclure que les paramètres clés de la productivité dépendent essentiellement des conditions alimentaires. Or, celles-ci sont en général très défavorables, surtout dans les pâturages secs du Sud.

Il apparaît que le potentiel génétique n'est pas en cause dans les performances actuelles du système traditionnel. La production de lait et de viande est nettement inférieure à celle que permettrait le potentiel génétique.

La fertilité, l'âge au premier vêlage et l'intervalle entre vêlages successifs sont fortement liés au niveau et à la qualité de la ration alimentaire. La qualité des pâturages sahéliens est telle qu'il est très difficile de réaliser un gain de poids net de 50 kg par an pour de jeunes animaux. De tels gains ne peuvent être réalisés que sur les pâturages relativement bons de la zone pastorale, quand l'intensité d'exploitation ne dépasse pas la capacité de charge.

La santé et la disponibilité en eau ont une influence beaucoup plus restreinte que l'alimentation sur l'efficacité de l'élevage.

La protection sanitaire du cheptel paraît suffisamment bonne pour permettre à l'élevage extensif de valoriser les ressources naturelles jusqu'aux limites fixées par leur disponibilité et leur qualité. Le taux de couverture vaccinale est en général suffisant pour les bovins ; les petits ruminants et surtout les chameaux sont moins bien protégés du point de vue sanitaire. Si la protection sanitaire peut jouer un rôle important en tant que paramètre de production, c'est au niveau de ces espèces, auxquelles il faut ajouter les animaux de basse-cour.

Comparés aux besoins du cheptel, les disponibilités en eau ne constituent pas une contrainte à l'exploitation des pâturages. En effet, si les ressources en eau de surface sont peu abondantes et se concentrent surtout dans les départements de Niamey et de Diffa, les ressources en eaux souterraines sont abondantes et sont mises en valeur par plus de 15 000 points d'eau, dont environ 300 forages et 5 000 puits modernes cimentés. Leur répartition pourrait cependant révéler un certain déficit dans la zone pastorale, mais l'impact de ce déficit pourrait être atténué par une bonne combinaison de l'élevage sédentaire et transhumant.

I-6 L'efficacité de l'élevage se perd progressivement, sous l'influence combinée de la détérioration de la situation fourragère et des perturbations apportées aux systèmes de production.

L'élevage nigérien traverse aujourd'hui une crise profonde dont les causes sont à la fois externes et internes. Cette crise sera lourde de conséquences sur les plans économique, écologique, social et politique, si les principales contraintes ne sont pas rapidement levées. La production agricole, fondée sur des techniques peu productives, stagne depuis plus de vingt ans et n'assure la couverture partielle des besoins alimentaires que par l'extension continue des surfaces cultivées, ce qui entraîne la réduction des jachères et des pâturages. Ceci a été aggravé par la sécheresse, par la surexploitation des ressources fourragères naturelles pendant les années de déficit pluviométrique, et par l'abattage intensif des arbres.

Les pâturages paient aujourd'hui le prix de cette situation :

- les graminées pérennes ont pratiquement disparu,
- les espèces ligneuses sont en voie de disparition,

- les glacis dénudés et les dunes vives s'étendent dans les zones transitoire et agricole.

La conséquence la plus grave est la perte des pâturages de saison sèche.

L'élevage pastoral voit baisser ainsi sa productivité par tête et par unité de surface et devient incapable d'assurer la sécurité alimentaire des éleveurs et de contribuer à l'essor de l'économie nationale. La sédentarisation de l'élevage pastoral et l'augmentation numérique des animaux appartenant aux agriculteurs et aux investisseurs, qui se font au détriment d'un élevage pastoral mobile, ne feront qu'améliorer la baisse de la production, en raison de :

- l'expérience limitée des nouveaux éleveurs,
- l'exploitation mal répartie des ressources fourragères,
- la thésaurisation,
- la différence des objectifs prioritaires entre les agriculteurs (fumier et boeufs de labour) et les pasteurs (lait et viande).

I-7 La stratégie et la politique de l'élevage doivent se concentrer sur l'amélioration de l'alimentation du bétail, en raison des rapports directs entre la production animale d'une part, la disponibilité et la qualité des ressources fourragères, d'autre part.

La seule solution consiste à entreprendre un vaste programme d'augmentation des ressources alimentaires pour les animaux. Ce programme comprendra l'amélioration des pâturages existants, la création de ressources nouvelles, la formation et l'organisation des éleveurs. Ces actions imposent au préalable l'inventaire et l'organisation d'une meilleure gestion des ressources naturelles.

II. L'AMENAGEMENT DES RESSOURCES NATURELLES

II-1 L'aménagement des ressources naturelles exige tout d'abord la mise en place, au niveau national, d'un système efficace de classification et d'évaluation des ressources naturelles disponibles, de leur potentialité et de leur utilisation optimale. Cette activité devra fournir les bases techniques nécessaires à toute décision concernant l'allocation de ces ressources. Des études partielles, disponibles dès maintenant, pourraient être exploitées de façon transitoire, de manière à faciliter la prise de décisions rapides et le démarrage de quelques actions.

Les données les plus importantes à recueillir sont les suivantes :

- aptitude des sols et des régions à l'intensification de l'agriculture.
- définition des besoins en éléments nutritifs des sols les plus aptes, pour les cultures principales.
- identification des unités d'exploitation et de gestion viables pour les pâturages, notamment dans la zone pastorale.

- inventaire des pâturages de saison sèche utilisés par les éleveurs pasteurs en zones transitoire et agricole, et vérification des données concernant une abondance relative des pâturages dans les départements de Dosso, Niamey et Zinder.
- précision apportée à la cartographie des déplacements de troupeaux pour établir : les besoins en pâturages de l'élevage pastoral en zone agricole, la pression de l'élevage agricole et de l'élevage d'investissement sur la zone pastorale, et l'importance des passages saisonniers de frontières.
- étude comparative de l'utilisation des pâturages de saison sèche par l'élevage et par l'agriculture ; influence sur l'efficacité de l'élevage pastoral de la perte des pâturages de saison sèche (fonds de vallée).

II-2 Après la mise en place du système de classification et d'évaluation des ressources disponibles, il faudrait instaurer, au niveau national et régional, des mécanismes d'allocation et de contrôle de la terre, variables avec les différents types d'utilisation. Cette mesure devrait créer les conditions sociales, économiques et législatives nécessaires pour l'accès équitable des ressources existantes entre l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et d'autres activités, en respectant le principe de leur utilisation optimale.

Dans ce but, il conviendrait d'établir un Plan directeur, définissant les droits et les devoirs des utilisateurs et concernant en priorité :

- la définition des terres agricoles, pastorales et forestières.
- la délimitation des unités d'exploitation et de gestion dans les trois zones agro-climatologiques et la délimitation des aires de pâture de la saison sèche.
- les directives à donner pour la gestion des parcours concernant en particulier l'intensité et le mode d'exploitation.

Un contrôle plus strict des effectifs et des déplacements du bétail constitue une partie essentielle de toute nouvelle stratégie nationale d'élevage, mais il faudra imposer le même contrôle à ceux qui utilisent les mêmes terres d'une manière destructive, c'est-à-dire les paysans, les coupeurs de bois et ceux qui récoltent le fourrage naturel pour le vendre en ville.

II-3 Il conviendrait également d'établir un programme permettant à l'Etat de transmettre progressivement un certain nombre de ses attributions concernant l'utilisation et la gestion de l'espace rural et l'allocation des ressources, à des organisations locales de producteurs.

Ce programme devrait s'appuyer sur :

- les institutions et les concepts de la "Société de Développement" dans le cadre de l'auto-promotion.
- la reconnaissance de l'hétérogénéité du monde rural nigérien et de la variété des systèmes de production en matière d'élevage et d'agriculture.

- la nécessité de doter le monde rural nigérien d'un véritable cadre institutionnel approprié, qui permette aux populations de s'exprimer et de se développer selon leurs propres aspirations, et qui favorise une meilleure interaction entre ces populations et les services techniques nationaux.

Ces organisations devraient tenir compte des structures sociales, économiques et techniques des différents groupes. Du niveau le plus élémentaire du "Groupement Mutualiste" au niveau plus structuré du "Groupement à vocation coopérative", ces organisations devraient recevoir de l'Etat une reconnaissance juridique et un appui moral et technique. Elles seraient habilitées à prendre des décisions communes concernant la meilleure utilisation de l'espace rural et l'allocation des différentes ressources, d'exécuter ces décisions et de les faire respecter à l'intérieur de secteurs géographiques bien déterminés.

On pourrait envisager la possibilité de faire payer par les propriétaires des troupeaux, pour l'utilisation des pâturages situés en dehors de leur propre zone, une redevance aux utilisateurs permanents qui en auraient autorisé l'accès. Une telle mesure serait aussi un bon outil de gestion à l'occasion des déplacements frontaliers.

II-4 Au niveau national, ces organisations devraient être appuyées et soutenues par les différentes agences gouvernementales. Cet appui devrait se concrétiser en un certain nombre de stimulants positifs, tels que :

- la création d'un cadre légal approprié pour le droit foncier et l'exécution d'une politique qui réduise les conflits entre éleveurs et agriculteurs au sujet de l'accès aux ressources et de leur utilisation.
- la possibilité pour ces organisations de participer directement à la planification du fonctionnement des ouvrages hydrauliques modernes de leur région, en accord avec les principes de gestion des pâturages.
- l'allocation aux groupements d'éleveurs de crédits remboursables pour l'entretien de points d'eau de faible capacité sous leur propre contrôle, dans les régions où les ressources en eau permettraient une meilleure distribution géographique et saisonnière des taux de charge.
- l'octroi aux organisations de producteurs de facilités pour la commercialisation directe de leurs produits.
- le renforcement de la politique de ravitaillement prioritaire des zones pastorales en produits céréaliers.
- la poursuite des vaccinations contre la peste et la péripneumonie bovines, avec une participation de plus en plus grande des collectivités dans la prise en charge des frais.
- la mise en place au sein des groupements de producteurs de programmes de formation : alphabétisation fonctionnelle, comptabilité générale, formation technique.

Pour être vraiment efficaces, ces stimulants devraient être accompagnés par des normes restrictives (stimulants négatifs), dont le rôle principal serait d'empêcher des personnes ou des groupes de monopoliser les ressources collectives et de les exploiter à des fins privées.

Ces normes devraient concerner en particulier :

- l'imposition de taxes aux usagers de forages et de points d'eau publics, par un système de taxation progressive, augmentant rapidement avec l'importance du troupeau familial.
- l'introduction d'un système renouvelé et uniforme de vaccinations payantes.

L'Etat doit veiller à la bonne exécution du Plan directeur et à l'efficacité des stimulants ci-dessus. Il devra en même temps suivre l'état des ressources et leur évolution : pour garder la possibilité d'adapter ces mesures aux changements de situation dans l'espace et dans le temps.

En outre, le gouvernement et les bailleurs de fonds devront promouvoir des actions et programmes de conservation des ressources naturelles et de protection de l'environnement, orientés au moins sur la stabilisation de la situation écologique, et, dans certaines régions, sur la restauration des ressources dégradées.

II-5 La mise en oeuvre d'un plan d'utilisation des ressources naturelles demande la mobilisation et la responsabilisation de la population toute entière, dans le cadre des concepts nigériens de la "Société de Développement". Ceci exige que soit réglée d'une manière satisfaisante la question des droits et des devoirs des utilisateurs. Les lois édictées pour résoudre ces problèmes sont vieilles (époque coloniale), inadaptées aux réalités sociologiques du monde pastoral et d'une manière générale, elles n'ont pas été appliquées. La mise en place d'une législation précise et adaptée permettra d'assurer une meilleure gestion du patrimoine foncier national, en encourageant les populations à faire des investissements et à mieux gérer les ressources naturelles du pays.

III. INTENSIFICATION DE L'AGRICULTURE

III-1 Le succès de la lutte contre la dégradation de l'environnement est directement lié au progrès de l'intensification agricole. Celle-ci dépend avant tout des possibilités d'équilibrer le bilan des éléments nutritifs (azote et phosphore).

Les agriculteurs produisent des céréales et autres produits vivriers avec des rendements très bas. Ces rendements à 15 kg/ha d'azote et de 1 à 1.5 kg/ha de phosphore, tandis que la moyenne de la consommation d'engrais est de 0.3 kg d'azote et 0.4 kg de phosphore par hectare et par an. Le paysan essaie de corriger la faiblesse des rendements et de faire face aux besoins croissants de nourriture d'une population toujours plus nombreuse, par l'extension des surfaces cultivées, y compris dans la zone pastorale, et par l'achat de bétail pour fertiliser les champs et pour pallier les risques de pénurie alimentaire.

La zone agricole de plusieurs départements possède un pourcentage de terres cultivées de 20 à 60 %, laissant trop peu d'espace pour nourrir le bétail, et les pâturages qui existent encore dans cette zone sont de plus en plus surexploités.

Cette pression sur les terres agricoles et les pâturages va s'intensifier dans les 15 à 20 prochaines années avec le doublement de la population, si le taux de croissance de la population se maintient. Ce sera la catastrophe en l'absence de révolution technique permettant d'intensifier la production.

III-2 Le gouvernement et les bailleurs de fonds devraient mettre davantage l'accent sur les actions et programmes de vulgarisation et de recherche agricole, orientés de façon à promouvoir et accélérer le processus d'intensification de la production par hectare cultivé et par actif.

Pour atteindre cet objectif, il faut absolument :

- un système efficace de distribution des engrais chimiques.
- un effort important de la part des cultivateurs pour réaliser des cultures recyclant une fraction maximale des éléments nutritifs.

Dans les zones les plus favorables, c'est-à-dire relativement fertiles et bien arrosées, à proximité de marchés importants, il convient de promouvoir l'utilisation des engrais complets. Ailleurs dans la zone agricole, l'action la plus intéressante consiste à développer la culture des légumineuses (niébé, arachide) en rotation avec des céréales ou d'autres cultures de rente.

Ces actions et programmes sont les interventions à long terme les plus importants que l'on puisse proposer pour améliorer le secteur de l'élevage. En effet :

- L'augmentation de la production céréalière paraît être la seule manière réaliste de faire baisser le prix des céréales et d'améliorer les termes du marché entre les produits des cultures et les produits animaux. La détérioration continue de cette relation ne fait que renforcer la tendance qui consiste à accumuler des animaux partout où c'est possible pour protéger le pouvoir d'achat et servir de tampon contre des risques futurs. La stabilisation de cette relation commerciale par une production améliorée de céréales est vitale pour assurer le développement de l'élevage.
- La vulgarisation et le développement de techniques viables pour l'intensification agricole fourniront aux paysans une alternative à l'investissement dans le bétail.
- L'intensification augmentera la demande de taureaux et de boeufs pour la traction et le transport.
- L'utilisation des engrais et des légumineuses en agriculture sera la méthode la plus sûre et la moins coûteuse pour l'amélioration de la production fourragère.

Aussi longtemps que l'utilisation des engrais chimiques et des légumineuses sera insuffisante, il faudra réserver des superficies importantes de pâturages entre les cultures, pour faire paître les troupeaux et fertiliser les champs.

III-3 Le développement de l'élevage par l'amélioration de la situation fourragère, a les meilleurs chances de se réaliser par la voie indirecte de l'intensification de l'agriculture. Le rapport démontre la nécessité de mettre fin aux cultures itinérantes, de produire plus de céréales et de sous-produits de qualité pour permettre une véritable intégration agriculture-élevage.

L'amélioration de la production fourragère et l'intensification agricole se font grâce aux mêmes intrants : l'eau et les engrais. Leurs rendements sont tels que l'agriculture a bien plus de chance de les valoriser que l'élevage. En effet :

- il n'est pas rentable d'utiliser l'eau des forages pour produire du fourrage.
- L'utilisation de l'eau des puits avec puisage et arrosage manuels n'est pas viable et fait courir des risques graves d'épuisement de la nappe phréatique.
- Les cultures pluviales ont un potentiel élevé à condition d'utiliser des engrais.
- L'assolement avec des légumineuses (niébé, arachide) en utilisant du phosphate a toutes les chances d'être rentable, en favorisant à la fois l'agriculture et l'élevage.

Ces deux dernières interventions peuvent servir de moteurs pour une véritable intégration agriculture-élevage, en stimulant à la fois la production animale et agricole.

IV. INTENSIFICATION DE L'ELEVAGE

C'est dans le cas de cette approche globale de l'intensification de la production agricole et de la gestion des ressources que l'on doit recommander l'élaboration d'une véritable stratégie pour le secteur de l'élevage. Les éléments de base de cette stratégie concernent, par ordre de priorité :

- l'amélioration de la situation fourragère.
- les nouveaux aspects de l'élevage.
- le maintien de la situation sanitaire et de la disponibilité en eau d'abreuvement.

Ce n'est qu'à partir du moment où une amélioration notable de la production fourragère se dessinera, que l'on devra intensifier les efforts pour l'amélioration de la santé animale et du potentiel génétique.

IV-1 Elaboration de programmes spécifiques par système de production

Le système pastoral

L'élevage pastoral aura le double objectif de faire vivre la population de cette zone et de couvrir une partie importante des besoins en viande du pays par la mise en valeur de la zone pastorale ; la production de boeufs de labour doit devenir un de ses objectifs les plus importants.

Sur le plan fourrager, la priorité sera accordée à la sauvegarde et à l'amélioration du potentiel fourrager :

- par le respect de la capacité de charge,
- et par la régénération des pâturages dans le cadre général de la lutte contre la désertification.

L'objectif immédiat est de freiner la diminution progressive du potentiel fourrager, de renverser la tendance et d'amorcer une augmentation de la disponibilité fourragère. Les zones les plus importantes à régénérer sont les parties dégradées des pâturages de saison sèche. On utilisera des graminées pérennes et des ligneux, et on les introduira dans les endroits où ces espèces pourront résister pendant les années de sécheresse modérée. Il s'agit pour les graminées pérennes des vallées dunaires et des bas-fonds. Les cultures de contre saison, préconisées par les autorités politiques comme défi à la sécheresse, devront être installées de façon très sélective, en éliminant les endroits où les réserves d'eau renouvelables de la nappe superficielle sont insuffisantes pour pouvoir assurer de bonnes récoltes. On devra favoriser l'infiltration des eaux de pluie par des travaux de lutte contre l'érosion.

Cette régénération des pâturages est une tâche de longue haleine qui requiert une grande volonté politique, une mobilisation des populations et une continuité dans l'action. Elle constitue une assurance contre les menaces de désertification.

La population elle-même doit jouer un rôle de premier plan dans les programmes de régénération de la strate herbacée et de reboisement. Les salaires versés pour prix de leur travail constitueront l'investissement le plus efficace dans la zone pastorale. Partout où les disponibilités en eau atteindront 500 m/m, on étudiera la possibilité d'utiliser des phosphates pour la régénération des pâturages et la culture de légumineuses fourragères.

A côté de ce programme principal, d'autres actions sont à envisager, par exemple :

- la plantation d'arbres en raison de l'importance des ligneux dans la ration du chameau et des besoins des populations en bois.
- La création de couloirs de passage dans la zone transitoire.
- Le soutien par les services vétérinaires de l'intérêt croissant des éleveurs pour les petits ruminants et les chameaux.

Le système agro-pastoral

L'élevage dans la zone agricole a joué jusqu'ici et continue de jouer un rôle de soutien à l'agriculture par la production de fumier, la culture attelée et le transport, tout en constituant une forme d'investissement.

Un bénéfice mutuel exige que soit favorisée une intégration plus effective des pratiques de l'agriculture et de l'élevage. Le moyen le plus sûr, c'est l'intensification de l'agriculture permettant de produire assez de fourrage et de réaliser de nouveaux objectifs de production animale : lait et viande. Le développement des techniques de récolte et de stockage pour éviter la perte de fourrage devient un des thèmes importants de vulgarisation auprès des paysans. L'utilisation des engrais et la pratique des rotations culturales devront être aussi vulgarisées largement. Une méthode à développer parallèlement, au niveau des paysans, c'est le traitement à l'urée des sous-produits de basse qualité, comme la paille.

Les éleveurs investisseurs devraient prendre une part très active dans la promotion des cultures fourragères sur leurs propres exploitations, laissant de plus en plus les pâturages naturels aux éleveurs qui ont de faibles moyens.

Un plus grande disponibilité de nourriture, grâce aux cultures fourragères et aux sous-produits de bonne qualité favorisera le développement de la production de lait et de viande. L'option laitière réussira mieux dans les zones où se trouvent de grosses agglomérations, tandis que la production de viande intéresse l'ensemble de la zone agricole par une croissance plus rapide et par l'embouche des boeufs de labour en fin de carrière.

IV-2 Elaboration de programmes généraux concernant la santé animale et l'hydraulique pastorale

Le maintien d'une bonne couverture de vaccination contre la peste bovine et la péripneumonie doit être assuré. Il faut que les infrastructures de vaccination soient entretenues et que la Direction de l'Elevage bénéficie des moyens logistiques et financiers que requiert sa mission.

Des efforts devront être déployés pour améliorer la connaissance de la pathologie des petits ruminants et des chameaux, notamment la mise au point de vaccins contre les maladies virales et bactériennes. La lutte encore timide contre les maladies parasitaires des veaux et des petits ruminants devra être renforcée, spécialement quand des aliments coûteux seront disponibles.

L'augmentation du nombre des puits d'eau pour l'élevage ne constitue pas une première nécessité, mais il est toutefois important de maintenir la disponibilité en eau actuelle. L'entretien des points d'eau a donc une haute priorité ; des créations nouvelles ne se justifieront que pour remplacer des points d'eau hors d'usage, ou dans des endroits où sur de grandes surfaces l'herbe n'est pas pâturée par manque d'eau.

Il serait bon de prévoir, dans de tels cas, l'allocation aux groupements d'éleveurs de crédits remboursables pour la réalisation et l'entretien des points d'eau sous leur propre contrôle.

Une utilisation rationnelle des eaux souterraines exige une connaissance profonde des disponibilités qui ne devront pas être dépassées. La construction des ouvrages destinés à l'exploitation des eaux souterraines devra prendre en considération le risque d'une surexploitation sérieuse des pâturages autour des points d'eau, aussi bien dans la zone agricole que dans la zone pastorale.

IV-3 Révision du rôle des services et organismes intervenant dans le secteur de l'élevage

Cette révision s'impose de manière à :

- développer l'action coordonnée des Services de l'Elevage, de l'Agriculture, des Forêts et des Autorités législatives ;
- établir une complémentarité entre les différentes agences du secteur de l'Elevage ;
- favoriser l'intervention efficace des agents économiques privés et des organismes collectifs ;
- réduire, voir éliminer, les pertes économiques et financières occasionnées par certaines interventions de l'Etat.

Le Gouvernement a accepté les recommandations de la Banque Mondiale de transférer au secteur privé quatre des huit sociétés d'Etat. Ce sont l'UAB et la VETOPHAR, engagées respectivement dans la fourniture d'aliments pour le bétail et de produits vétérinaires, ainsi que la SNCP et la SONITAN, chargées de la collecte, du traitement et de l'exportation des cuirs et peaux. Le Gouvernement essaie de trouver des acheteurs pour chacun de ces organismes et de préparer le transfert de leurs actifs au secteur privé.

Pour les quatre autres sociétés d'Etat, la situation est différente :

Le Gouvernement s'est opposé à la liquidation des Centres de Multiplication du Bétail (ranchs). Il serait bon de réexaminer la question, compte tenu du coût de ces centres et de leur succès limité.

Quant à OLANI (produits laitiers), la recommandation était également de privatiser son exploitation. Le Gouvernement préférerait une exploitation mixte, mais il ne s'oppose pas à une privatisation complète si l'on peut trouver un acheteur intéressant.

La privatisation de l'abattoir de Niamey a été également recommandée. Le Gouvernement ne s'oppose pas à la vente de l'abattoir au secteur privé, mais les chances de trouver un acheteur sont très faibles. On pourrait cependant améliorer l'efficacité de l'exploitation, réduire les frais et même modifier la chaîne de production. On recommande une étude concernant la production d'extrait de viande et de viande en poudre pour l'exportation, en remplacement de la viande réfrigérée.

Le rôle future de la SONERAN est peut-être le plus difficile à établir. Actuellement, cette société, avec son système vertical de production de viande de boeuf, n'apporte presque pas de bénéfice financier et ne présente pas

d'intérêt technique. Elle fait simplement concurrence à la production de bétail par le système traditionnel, avec une perte annuelle importante pour le gouvernement.

Deux alternatives se présentent pour SONERAN dans l'avenir :

- restructuration comme département du Service de l'Elevage, chargé des études de commercialisation du bétail, de la promotion de ce commerce, et de la liaison avec le secteur privé pour les problèmes de commercialisation nécessitant des actions gouvernementales spécifiques.
- Liquidation de la structure pro-étatique actuelle et absorption du personnel qualifié de SONERAN par l'Unité de Planification proposée par le secteur de l'élevage au sein du Ministère du Développement Rural. Quant au Laboratoire Central de l'Elevage qui assure la production de l'ensemble des besoins du pays en vaccins, il apparaît que les conditions de production doivent être améliorées : contrôle de l'efficacité des vaccins, séparation des activités de production de vaccins et de diagnostic des maladies. Le Laboratoire doit disposer des moyens nécessaires pour faire des recherches épidémiologiques de terrain et préciser les problèmes sanitaires prioritaires.

IV-4 Restructuration du cycle de formation des cadres et des agents techniques du Service de l'Elevage

Cette restructuration est une nécessité. Le personnel cadre, dont l'activité est réduite actuellement à des tâches de protection sanitaire, ne peut accroître son efficacité qu'en ayant une large ouverture sur les autres volets de la production animale : alimentation, zootechnie, gestion des parcours, sociologie et économie rurale. Un programme de recyclage du personnel doit être élaboré à cet effet, dans le but de créer des agents polyvalents.

IV-5 Collecte et analyse de données concernant l'élevage

Pour faciliter le développement et la mise en oeuvre d'une stratégie nationale de l'élevage, le Ministère du Développement Rural doit améliorer sérieusement son système de collecte et d'analyse de données concernant le secteur de l'élevage et le centraliser dans une unité de planification.

La plus grande faiblesse des données disponibles s'observe dans trois domaines spécifiques :

- les paramètres zootechniques concernant les systèmes de production dans leurs rapports avec la gestion et les conditions écologiques.
- Les indications quantitatives sur l'état des pâturages, notamment les superficies dépourvues de végétation, le couvert des ligneux, l'importance des populations de graminées pérennes encore existantes.
- Les informations sur la commercialisation du bétail, les circuits de vente et la demande pour les produits de l'élevage.

La collecte des données ci-dessus doit être suivie d'une recherche appliquée concernant en priorité l'intensification de l'agriculture et ensuite :

- la réintroduction de graminées pérennes, le rôle possible des légumineuses et celui du phosphore pour faciliter leur introduction.
- L'utilisation de l'urée pour l'amélioration de la valeur nutritive des sous-produits agricoles.
- L'intégration de l'agriculture et de l'élevage.
- L'incidence des maladies sur la production animale, notamment au niveau de la croissance des veaux et des petits ruminants.
- Les principaux phénomènes économiques et sociaux en relation avec le développement rural.

V. ACTIONS ET PROGRAMMES

V-1 Planification familiale et contrôle des naissances

En associant les problèmes de l'élevage à ceux de la société entière, on recommande fortement la mise en place d'un programme national de planification familiale et de contrôle de croissance de la population. Ce programme, conduit d'une manière réaliste et progressive, devrait tenir compte des valeurs culturelles et religieuses des populations. Il devrait être fondé sur une adhésion libre et volontaire des individus, sur un effort d'éducation et de sensibilisation de la part des agences gouvernementales en particulier auprès des jeunes, et sur le principe de l'accès gratuit aux techniques de contrôle des naissances jugées les plus appropriées.

V-2 Politique réaliste de création d'emplois

Cette politique devrait toucher de préférence les populations les plus durement affectées par la crise actuelle. Elle devrait encourager des secteurs, tels que l'artisanat spécialisé, la conservation et le stockage de fourrage, les transports et d'une manière générale tout le secteur informel de l'économie. Elle pourrait être favorisée par la promotion du secteur de transformation des produits animaux, et par la restructuration du secteur des cuirs et peaux.

Enfin, puisqu'il y aura probablement un besoin continu d'aide alimentaire dans la zone pastorale, on recommande une utilisation plus constructive de cette aide dans de petits projets, utilisant beaucoup de main-d'oeuvre et fournissant de la nourriture en échange de travail.

Des projets concernant la régénération des pâturages et des terres agricoles, le reboisement et la lutte contre l'érosion en général rapporteront beaucoup plus de bénéfices que ce qui est fait actuellement pour développer la production irriguée autour des puits et des forages.

V-3 Création d'institutions financières rurales appropriées

Ces institutions devraient avoir un double rôle :

- absorber l'épargne des populations rurales et urbaines et leur proposer un choix d'investissements intéressants autres que le bétail.
- Mettre à la disposition des producteurs ruraux des crédits d'investissement et de production, conformément aux orientations nouvelles de la stratégie de l'élevage.

V-4 Nécessité de l'exportation et recherche d'accords intergouvernementaux

A la crise économique mondiale qui met les économies des pays en voie de développement à rude épreuve, s'ajoutent les effets d'une économie nationale fragile, reposant essentiellement sur le secteur primaire et sur l'exportation d'un minéral précieux, l'uranium, dont le cours mondial est tombé depuis la fin des années 1970.

L'analyse économique du secteur de l'élevage montre qu'il souffre non seulement des difficultés des économies nationales et régionales, mais aussi de contraintes propres, liées à la détérioration des systèmes de production pastoraux et agro-pastoraux, aux médiocres résultats des organismes d'Etat dans ce secteur, ainsi qu'aux orientations souvent défectueuses de la politique du gouvernement et des donateurs en matière d'investissement dans l'élevage.

Pour financer l'achat des intrants (engrais, par exemple) dont l'agriculture et l'élevage ont besoin, il est nécessaire de favoriser l'exportation des produits agricoles et animaux. Dans ce but, on recommande d'entreprendre au niveau de l'Afrique de l'Ouest et tout particulièrement avec le Nigeria, les démarches intergouvernementales nécessaires pour réduire, voire effacer, les barrières physiques, économiques et administratives existants, en vue de favoriser la libre circulation des personnes et des marchandises.

Ces démarches revêtent une importance particulière pour le Niger, à cause de ses multiples liens historiques sociaux, économiques avec le Nigeria, pour lui permettre de réaliser une exploitation optimale des complémentarités économiques régionales. Un sujet particulier à régler est la migration saisonnière et occasionnelle des troupeaux traversant les frontières.

C'est dans ce même cadre que la stratégie de "stratification" devrait être reconsidérée à l'échelle de plusieurs pays, comme élément possible du développement intégré de l'Afrique de l'Ouest. Cette stratégie pourrait être viable dans le contexte pour lequel elle a été proposée jadis, c'est-à-dire celui des rapports entre pays sahéliens et pays voisins littoraux.

VI. RESTRUCTURATION DE L'AIDE A L'ELEVAGE

Le choix, la préparation et l'exécution des projets d'élevage par le gouvernement et les donateurs n'ont pas apporté les résultats escomptés. A la déception du gouvernement s'ajoute aujourd'hui l'inquiétude des bailleurs de fonds face à la crise et à ses conséquences.

On peut donc penser que les conditions objectives et psychologiques sont réunies pour que les deux partenaires élaborent et mettent en oeuvre une stratégie et une politique plus cohérentes.

Parmi les mesures de soutien déjà envisagées, une des principales sera la promotion d'une véritable coopération régionale. L'analyse économique a montré l'intérêt que le Niger peut tirer d'une bonne coopération avec le Nigeria, et dans une moindre mesure avec le Bénin et le Togo qui constituent d'importants marchés de viande pour le Niger. De même, les besoins en engrais pour l'intensification de l'agriculture et de l'élevage, pourraient être satisfaits dans le cadre d'un vaste marché régional.

Un problème grave est celui de la concurrence des produits de l'élevage importés sur le marché national (lait) et celle des viandes extra-africaines sur les marchés côtiers. Le prix de revient du kilo de boeuf produit par la SONERAN est plus élevé que celui de la viande de boeuf réfrigérée des exportateurs européens et sud-américains, rendu à Lagos.

On recommande la restructuration de l'aide fournie par les agences gouvernementales et par les bailleurs de fonds au secteur de l'élevage. Cette restructuration devrait assurer une aide effective et ponctuelle aux éléments précis d'un programme d'ensemble, établi dans le cadre de la stratégie globale de l'élevage.

Cette restructuration devrait permettre le dépassement d'une conception du développement de l'élevage uniquement centrée sur des projets, limités dans l'espace et dans le temps, et dont la conception et la réalisation sont opportunistes et partielles.

Plusieurs actions se prêtent bien à une réalisation supportée financièrement et/ou techniquement par les bailleurs de fonds :

- l'évaluation et la classification des ressources naturelles ;
- l'amélioration des services et des systèmes de vulgarisation des thèmes d'intensification de l'agriculture ;
- la création d'un système de distribution des engrais chimiques ;
- la régénération des pâturages de saison sèche ;
- la création d'institutions financières rurales ;
- la recherche et la formation.

Enfin, puisque les importations de viande et de produits laitiers d'Europe et d'ailleurs en Afrique de l'Ouest, ont fortement entravé la commercialisation des produits animaux des pays sahéliens, il serait bon que les pays exportateurs, ceux d'Europe en particulier, essaient de remédier aux contradictions qui risquent de se produire entre leur politique commerciale et leur politique d'aide à l'élevage sahélien.

